

SYNDICAT NATIONAL CFTC Finances Publiques Section du Pas de Calais

Pouvoir s'opposer, Toujours proposer!

Compte rendu du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail du 2 mai 2019

Le Comité hygiène et sécurité et conditions de travail s'est tenu dans les locaux de l'immeuble Brassart le 20 MAI 2019 sous la présidence de M. ROULET, Directeur Départemental des Finances Publiques de notre département.

La séance s'est ouverte à 9h30.

Etaient présents en début de réunion, outre les représentants de l'administration, les représentants du personnel : Solidaires DGFIP 62, FO DGFiP 62, CFTC DGFiP 62, ainsi que les assistants de prévention, Mme HEROGUER, secrétaire animatrice du CHS-CT, Mme RIVAUX, infirmière et Mme NIELLINI, assistante sociale.

Les organisations syndicales ont interpellé, lors de leur déclaration liminaire, le Président sur divers points :

- Evolution des instances CHSCT : Monsieur ROULET a indiqué qu'il attendait le projet de loi définitif pour statuer sur l'avenir de cette instance.
- Télétravail : un suivi des agents et de leur ressenti sera réalisé par la Direction.
- Médecin de prévention : suite au départ de notre nouveau médecin de prévention affecté à l'Arrageois après sa période d'essai, la Direction a demandé l'affectation rapide d'un nouveau médecin dans le département.
- Géographie revisitée : Le Directeur a maintenu sa position tout en réaffirmant qu'une LONGUE PERIODE DE CONCERTATION y sera consacrée. Les délais contraints pour début 2020 nous rendent perplexes quant à cette éventualité : avec un calendrier aussi restreint il nous semble très difficile voire impossible d'établir un réel dialogue.

Ce silence... sous couvert de « réserve électorale », nous laisse dans l'inconnu quant à notre avenir. Dans ce contexte, la section locale CFTC maintient sa position : nous avons quitté l'instance. Nous ne pouvons toujours pas voter le moindre budget sans connaître la pérennité des sites actuels.

Vos représentant(e)s : Yann PLOUVIEZ et Véronique VICARI